

Quoi de neuf



Informations Syndicales

Smals

Avril 2017

Accord pour la présidence du Mess et la présidence de la fête du personnel !

Concernant la présidence du Mess

- Jos De Schrijver assurera la présidence du 1er juin 2016 au 31 mai 2018.
- Fabrice Lejeune assurera la présidence du 1er juin 2018 au 31 mai 2020.

Concernant la présidence de la fête du personnel

- Fabrice Lejeune continue d'assurer la présidence de la fête du personnel jusqu'en juin 2018.
- Une autre personne de la CGSLB prendra la relève comme président de la fête du personnel afin d'éviter le cumul de 2 présidences.

Rencontre avec l'administratrice générale de Famifed

A l'occasion d'un comité régional de la CGSLB, nous avons rencontré l'administratrice générale de Famifed avec qui nous avons abordé la dissolution de l'organisme prévue en 2019. Nous exigeons que l'avenir professionnel soit garanti pour TOUS nos collègues détachés de cette institution et qu'ils en soient informés convenablement. Nous avons demandé la présence de l'administratrice au conseil d'entreprise de Smals dans le courant de l'année 2017.

Ce n'est pas la première fois que la participation de vos représentants CGSLB à des réunions externes permet d'initier des contacts informels avec des politiciens ou acteurs de la sécurité sociale, de mettre des dossiers ou problématiques sur la table et de faire avancer les débats, tant pour les détachés que pour les internes.

Nous restons attentifs à la réorganisation des institutions et des conséquences pour vous !

Il est évident que notre direction préférerait que ces contacts et ce temps pris par vos délégués CGSLB soient inexistantes et qu'ils restent, sagement, à leur poste de travail. Néanmoins, nous continuerons à prendre **tout le temps que nous jugeons nécessaire** afin d'améliorer la communication de la direction et les conditions de travail, au sens large, de tous les collaborateurs (Interne, détachés et Egov).

Vous ne participez pas aux élections sociales pour voir vos délégués rester assis à leur poste de travail sans défendre vos intérêts...il n'est pas nécessaire d'organiser des élections sociales pour cela !

Des questions, plus d'informations ? Contactez-nous !

